

Département de l'AIN
Commune de VIRIEU LE GRAND

Objet : Attribution d'un emplacement de taxi à DI PAOLO Amandine – ADS n°1

Le Maire de la commune de VIRIEU LE GRAND,

. Vu la demande d'attribution présentée par Madame DI PAOLO Amandine pour l'ex-emplacement de M. DUCRUET Michel sur la Commune de Virieu le Grand (Ain) à titre onéreux.

. Vu l'arrêté d'attribution d'emplacements à Monsieur DUCRUET Michel du 27 mars 2018, vendeur du dit stationnement.

CONSIDERANT LA DEMANDE D'UNE CESSION

A TITRE ONEREUX entre M DUCRUET Michel et Mme DI PAOLO Amandine

ARRÊTE n° 2025-15

Article 1 : Un emplacement (autorisation n°1) situé sur la place de Virieu le Grand, Place du Monument – 01510 VIRIEU LE GRAND est attribué à Mme DI PAOLO Amandine – EURL TAXI AMANDINE, à compter du 1^{er} mai 2025.

Article 2 : Madame le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Sous-Préfet de l'Ain et notifié à l'intéressé.

Fait à VIRIEU LE GRAND,
le 25 avril 2025

Le Maire,

Y.VALLIN

